

La Caisse d'économie solidaire : pour une transformation de l'économie

Paul Ouellet

Directeur général, Caisse d'économie solidaire Desjardins

Le développement de projets structurants, peu importe le domaine d'activités, nécessite une institution prêteuse. L'économie sociale n'y fait pas exception. Le crédit bancaire sert de levier pour développer des projets d'habitation, des projets d'immeubles commerciaux, des activités d'insertion à l'emploi, l'offre de produits et services dans des secteurs aussi variés que le funéraire, l'alimentaire, le forestier ainsi que les services ambulanciers, les services de garde et sans oublier la culture. L'entrepreneuriat collectif structuré dans les coopératives ou les associations à but non lucratif (OBNL) vise à répondre aux besoins des personnes et des communautés locales. Mais entreprendre en économie sociale nécessite du financement adapté aux réalités des entreprises collectives. C'est ce à quoi cherche à répondre la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Elle s'est donnée comme mission, il y a plus de quarante ans, de faire de la finance socialement responsable en centrant le cœur de ses activités dans le prêt aux coopératives et associations à but non lucratif (OBNL).

La Caisse d'économie solidaire est une institution financière de plein exercice qui, comme toutes les autres caisses ou banques, fait d'abord et avant tout de l'intermédiation entre des épargnants, qui confient leurs placements à des institutions financières, et ces dernières, qui contre rémunération, les utilisent pour prêter à des entrepreneurs qui produisent du rendement. Si la fonction d'intermédiaire entre les épargnants et les emprunteurs est identique à toutes les institutions financières, les façons de faire et la finalité sont tout à fait différentes pour la Caisse d'économie solidaire.

Fort de plus de 2,500 entreprises collectives membres, la Caisse sert de levier financier à une majorité d'acteurs de l'économie sociale au Québec. Engagée tout autant que ses emprunteurs dans la volonté de développer une économie québécoise où les coopératives et associations jouent un rôle déterminant pour créer une société plus juste, plus démocratique, plus solidaire, elle sert d'intermédiaire entre des épargnants qui désirent donner un rendement social à leurs placements et des emprunteurs qui recherchent du crédit socialement productif. Voilà ce qui caractérise dans son essence même la Caisse d'économie solidaire. Elle accumule plus de quarante ans d'expérience dans l'accompagnement des personnes et des organisations qui ont des besoins de placement et/ou des besoins d'emprunt. De fil en aiguille, avec un professionnalisme et une volonté de servir, la Caisse a ainsi mis l'argent au service du développement de projets financiers, sociaux et

environnementaux de l'entrepreneuriat collectif. C'est ce qui, au final, a fait d'elle la principale institution financière dédiée au développement de l'économie sociale au Québec.

Les résultats au 31 décembre 2012 témoignent à la fois de la présence de la Caisse sur ce terrain économique ainsi que de la vigueur et l'ampleur du rôle des entreprises collectives. À cette date, c'est plus de 442 millions \$ de prêts accordés à des coopératives et associations et 134 millions \$ à des emprunteurs individuels appuyant et adhérant au projet coopératif de la Caisse. Pour atteindre de tels résultats en crédit, il faut de l'épargne et la confiance des épargnants. Le dépôt à rendement social totalise plus de 600 millions \$ dont 100 millions \$ en provenance d'individus solidaires et 500 millions \$ d'entreprises, organisations et associations aussi solidaires.

Nous finançons la transformation sociale

L'engagement de la Caisse d'économie solidaire Desjardins ne se traduit pas uniquement en volume d'épargnes et de prêts, mais aussi en initiatives innovantes portées par la même volonté de servir de levier de développement pour une société plus juste et démocratique, où l'*empowerment* des collectivités peut se déployer avec force et dynamisme. Faire de la finance autrement, faire de la finance solidaire, c'est aussi desservir les coopératives des quatorze villages du Nunavik et de plus de 4 000 Inuits; c'est redonner, au cours des six dernières années, plus de 5 millions de dollars en dons à des entreprises d'économie sociale pour soutenir des projets structurants; c'est compter sur un Fonds de soutien à l'action collective solidaire qui détient plus d'un million de dollars en épargne solidaire. Les détenteurs de cette épargne solidaire renoncent aux intérêts annuels pour mieux soutenir le développement de l'action collective solidaire.

Institution phare à la fois de Desjardins et de l'économie sociale, la Caisse doit sa naissance, son développement et une bonne partie de sa capacité d'action à son enracinement syndical, lequel se concrétise par un fort engagement du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) et un engagement indéfectible de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Plus de 612 syndicats et fédérations syndicales sont des membres solidaires de la Caisse. Surtout détenteur d'épargne, le mouvement syndical contribue par ses choix de placement socialement responsable à soutenir 612 coopératives ou fédérations coopératives, 967 associations à but non lucratif (OBNL) et 299 organismes culturels incorporés sous l'un ou l'autre des statuts : coopératif ou OBNL.

Carrefour de l'économie sociale, la Caisse d'économie solidaire ne l'est pas qu'à l'interne (par la grande diversité de ses propres membres), mais aussi à l'externe, puisque la majorité de ses montages financiers sont structurés en partenariat avec les autres institutions membres de CAP Finance. Les premiers et principaux collaborateurs dans le financement de projets coopératifs et associatifs sont Filaction, le RISQ et la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. La complicité et la complémentarité entre ces organisations font en sorte que le Québec peut compter sur un réseau du financement socialement responsable, lequel est appuyé par des politiques publiques bien adaptées qui peuvent, sans contredit, contribuer à structurer – à côté de l'économie libérale



(privée) et de l'économie publique – une économie sociale d'abord et avant tout soucieuse de répondre aux besoins des personnes et de leurs milieux.

Enfin, dans son souhait de participer à la transition vers une économie écologique, la Caisse a mis en œuvre (à partir de 2011) le développement d'outils d'initiation au développement durable qui sont maintenant offerts gratuitement aux organisations coopératives et associatives membres de la Caisse. Il s'agit d'un questionnaire d'auto-évaluation, de fiches de bonnes pratiques et d'un tableau de bord en développement durable, le tout accompagné d'une journée de formation-accompagnement.

